



VIAZIMUT
M. Bernard TAILHADES – Directeur
Avenue Gustave Eiffel – BP 510
11105 NARBONNE Cedex

Lunel, le 29 octobre 2011

Monsieur le directeur,

Comme vous le savez, et pour faire suite à notre conversation téléphonique, la direction d'ASF a publié sur Intranet une communication en date du 24 octobre 2011, mettant en cause la véracité des documents récemment envoyés par VIAZIMUT aux salariés, relatifs aux propositions de garanties surcomplémentaires 2012.

La CFDT s'indigne d'une telle démarche d'ASF pour le moins sectaire à l'égard de VIAZIMUT. Par cette posture, la direction est sortie de sa réserve et a franchi immanquablement un cap jamais atteint dans l'histoire de l'entreprise.

La direction s'est autorisée à jeter l'opprobre sans démontrer elle-même les affirmations qu'elle reproche à VIAZIMUT. Cette méthode est méprisante pour une direction d'entreprise qui affiche pourtant une préoccupation impartiale concernant sa gestion du dossier Mutuelle.

Pour notre part, nous soutenons le professionnalisme de VIAZIMUT reconnu par ses pairs et par l'actuel courtier d'ASF.

Face aux contre-vérités de la direction, il nous semble opportun que VIAZIMUT prenne l'initiative d'informer rapidement, et de manière factuelle, l'ensemble des salariés et les organisations syndicales quant à la gestion globale des contrats surcomplémentaires proposés par VIAZIMUT, et intrinsèquement liée au contrat collectif obligatoire.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Pour la CFDT ASF

Floréal PINOS

Délégué syndical central